

RÉSUMÉ

La conservation des forêts du Bassin du Congo, écosystèmes qui abritent la plus grande diversité biologique d'Afrique, n'est pas seulement essentielle pour la faune sauvage mais également pour les millions de personnes qui en dépendent directement et indirectement. Face aux menaces qui pèsent sur les équilibres écologiques et socio-économiques de la région, notamment l'érosion de la biodiversité animale, l'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) vise à améliorer la gestion durable de 3 paysages écologiques clefs du bassin du Congo. Ceux-ci correspondent aux complexes TRIDOM, Gamba-Conkouati et Tri-National de la Sangha. Répartis entre le Cameroun, le Gabon, le Congo et la République Centrafricaine, ces trois complexes englobent douze aires protégées couvrant plus de 60.000 km². A celles-ci s'ajoutent les zones tampons périphériques qui portent la superficie totale à plus de 230.000 km².

Le programme CAWHFI résulte d'une coopération entre le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les Gouvernements du Cameroun, Congo, Gabon et République Centrafricaine et quatre ONG de conservation (WWF, WCS, CI, JGI). Il vient en appui aux engagements pris par sept Etats d'Afrique Centrale lors de la Déclaration de Yaoundé et poursuit trois objectifs principaux :

1. Améliorer la gestion des aires protégées sélectionnées dans le Bassin du Congo,
2. Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées,
3. Utiliser le statut de Patrimoine Mondial pour promouvoir la conservation de la biodiversité du bassin du Congo.

Le projet FFEM se propose d'intervenir dans les concessions forestières et les zones villageoises autour des aires protégées sélectionnées. Il s'intègre donc parfaitement dans l'Initiative CAWHFI en assurant la mise en œuvre des activités nécessaires à la réalisation de l'objectif 2. Il a pour objectif d'améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la gestion de la faune autour des aires protégées sélectionnées.

Le projet FFEM distingue trois objectifs spécifiques :

1. Renforcement des capacités institutionnelles pour permettre la gestion concertée de la faune autour des aires protégées.
2. Définition de plans de gestion de la faune avec tous les acteurs pour les zones autour des aires protégées.
3. Mise en œuvre des plans de gestion de la faune et suivi de leur exécution.

Le projet FFEM se concentre sur sept zones périphériques d'aires protégées. Ses activités seront mise en œuvre par 2 ONG : WCS et WWF. Il part du principe que seule une gestion de l'ensemble du territoire - et pas seulement du parc national - sur la base d'une utilisation durable des ressources naturelles, peut assurer la conservation de la biodiversité sur le long terme. Il apporte une dimension complémentaire au programme CAWHFI en cherchant à mieux intégrer le parc naturel dans son contexte local et

régional. Pour ce faire, il propose une démarche résolument participative et s'adresse à toute une gamme d'acteurs en vue de promouvoir la cogestion des ressources par l'ensemble de parties prenantes, notamment, les populations villageoises et entreprises du secteur privé.

Au niveau institutionnel, le programme CAWHFI est un partenariat entre le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la FAO, les Gouvernements du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la République Centrafricaine et 4 ONG de conservation. En tant que composante de cette Initiative, le projet FFEM bénéficiera de la structure de gestion et de suivi de CAWHFI. L'UNESCO en assurera la maîtrise d'ouvrage et sera signataire de la convention de financement.

Le fonctionnement du projet FFEM suit le schéma du programme CAWHFI dont la coordination est assurée à trois niveaux :

- La coordination générale est assurée par le Centre du Patrimoine Mondial (UNESCO).
- Au niveau régional, le comité de coordination régionale se compose de l'UNESCO, de la FAO, des directeurs des instances gouvernementales nationales en charge de la gestion de la faune des quatre pays concernés et des partenaires ONG. Les bailleurs de fonds seront également invités aux réunions. La coordination régionale sera également facilitée par l'étroite collaboration entre CAWHFI et RAPAC.
- Au niveau local, les ONG de mise en œuvre des activités assureront la coordination avec les autres intervenants ainsi qu'avec les responsables nationaux des diverses aires protégées.

Au niveau financier, le projet FFEM s'inscrit dans le cadre plus général du programme CAWHFI dont le budget total s'élève à 7,93 M€uros. La composante FFEM (2,5 M€) représente 32% du budget CAWHFI. Ensemble, les ONG de conservation participent à hauteur de 35% du budget global. Et le Fonds des Nations Unies pourvoit le dernier tiers du budget.

Ce projet s'étendra sur une période de trois ans. Il contribuera à la préservation de l'environnement mondial et au développement économique et social, tant sur le plan local qu'au niveau national. Nombre de ses activités présentent un caractère exemplaire et innovant et ont été conçues de manière à être facilement reproductibles. La pérennité économique et financière du projet, ainsi que sa viabilité écologique et environnementale ont été assurés lors de sa conception. Placé dans un cadre institutionnel déjà existant fonctionnel, il porte une grande attention à l'acceptabilité sociale et culturelle des ses principes et activités vis-à-vis des populations cibles.